

Après la prime aux pigeons, l'employeur farcit la volaille ... pour des années

Pas de limites dans le mépris des salariés ...

Lors de cette RPN, la délégation FNPOS CGT a ouvert le bal avec sa déclaration dans l'objectif de rappeler l'appel à la mobilisation des 5 fédérations syndicales et de porter les revendications du personnel de la Sécurité sociale, en grève.

Alors que l'employeur voulait dérouler son texte, la CGT a martelé l'importance de changer l'orientation de cette classification basée exclusivement sur l'individualisation et l'accentuation des primes, au détriment de la garantie de mesures collectives pérennes.

Le seul moyen d'obtenir de véritables augmentations de salaire est bien d'inclure dans le protocole :

- L'augmentation annuelle de la valeur du point,
- La mise en place des points d'expérience tout au long de la carrière,
- L'attribution des pas de compétence pour tous, au moins tous les 3 ans.

La position de l'employeur est restée très dogmatique (individualisation, primes, refus de mesures automatiques, etc). Pourtant, les mesures demandées par la CGT peuvent être financées par la RMPP. Le déplaçonnement des points d'expérience représente seulement 0,15 % de plus, et permettrait à tous de bénéficier à minima de 2 points par an tout au long de la carrière. L'attribution automatique d'un pas de compétence, pour tous au moins tous les 3 ans, représenterait 0,35 % d'augmentation de la RMPP.

En l'absence d'augmentation annuelle de la valeur du point, l'employeur utilise la classification, notamment les pas de compétence, pour remplacer la non augmentation des salaires.

Or, une classification doit permettre de valoriser les compétences et non de compenser l'augmentation du coût de la vie.

Ce n'est pas en farcissant les salariés de primes, que l'employeur achètera la paix sociale !!

Les salariés ont besoin, à la fois, d'une reconnaissance de leur qualification, de leur expérience et d'une augmentation de la valeur du point. C'est ça, une véritable classification !



Dans ce projet, les agents en place n'auront rien de plus et ils seront majoritairement les dindons de la farce de cette classification. Quant aux futurs embauchés, ils seront, demain, les prochains dindonneaux...

Sans argumentaire budgétaire à nous opposer, l'employeur maintient le choix politique du Comex et du ministère.

Une fois de plus, l'employeur fait du chantage à la signature pour ne pas perdre les 80 millions. Or, il utilise ces 80 millions pour l'attribution de mesures individuelles alors qu'il pourrait mettre en place des mesures collectives avec une classification qui profiterait à tous, à court et long terme.

Face à autant de mépris, la délégation FNPOS CGT a quitté la séance car le seul argument qui pèsera sur l'employeur et le ministère, c'est le rapport de force.

Renforçons la mobilisation !!!

**Salaire, classification, emploi,
La seule solution pour gagner, c'est la mobilisation !**

